

Location et entretien d'un véhicule frigorifique

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

Personne responsable du marché : Monsieur le MAIRE.

Objet : Location et entretien d'un véhicule frigorifique à hayon

Poids total à charge : 3 500 kg - Charge Utile : C.U. $\pm 5\%$: 490 kg - Volume : 12m³

Mode de passation : PROCEDURE ADAPTEE suivant article 28 du Code des Marchés Publics

Mode de dévolution : Prestation en 1 lot unique

Durée : Le marché est conclu pour une durée de 60 mois à compter de la date de livraison du véhicule.

Lieu de retrait des dossiers : Mairie de MAROMME, Secrétariat Général - Place Jean Jaurès – BP 1095 - 76153 MAROMME cedex. Tel. 02 32 82 22 00

Les pièces du marché peuvent être obtenues par mail, sur demande des entreprises ou être téléchargées sur le site de la Ville de Maromme www.ville-maromme.fr ou sur le site de l'ADM 76 <https://marchespublics.adm76.com>

Pièces justificatives à produire :

NB : Le candidat peut se référer aux imprimés DC1, DC2, DC6, NOTI2, téléchargeables gratuitement.

Documents contractuels :

- Les attestations sur l'honneur visées à l'Article 45 du Code des Marchés Publics
- Attestation URSSAF
- Extrait K bis.
- Attestation d'assurance en cours de validité.
- L'Acte d'engagement entièrement complété, paraphé, signé (toutes lignes des tableaux doivent être renseignées)
- Le C.C.P. paraphé, signé.
- Mémoire technique :
 - Fiches techniques du véhicule et de ses options, performances, etc... rédigées en français.
 - Fiches techniques de l'unité de fabrication du froid rédigées en français
 - Tableau récapitulatif des différentes périodes d'entretien du véhicule.
 - Détails concernant l'assurance tous risques du véhicule

Autres documents demandés :

- Références requises relatives à la capacité professionnelle :
 - Au moins deux certificats de capacité délivrés pour des locations entretien de la spécialité correspondante. Ils devront porter sur des locations faites dans les deux dernières années sous la direction de l'homme de l'art qui les aura délivrés.
 - Une copie du certificat de qualification professionnelle pour l'année en cours, délivré par l'organisme professionnel de qualification et de classification de la profession et des activités annexes ou son fac simili ou références équivalentes.
 - Toute pièce permettant d'évaluer les capacités professionnelles de l'entreprise.
 - Prestations similaires
- Une liste de références de location entretien, durée similaire, récente, chiffrée et datée.
- Moyens de l'entreprise (personnels, matériels, dépannages, localisation, etc.)
- R.I.B ou R.I.P.

Critères d'attribution : Les critères ci-dessous seront pris en compte et après pondération c'est l'offre économiquement la plus avantageuse qui sera retenue :

1° La valeur technique : 50 %

- décomposée en trois sous-critères
- Respect du cahier des charges : 20 %
- Performances du véhicule (Euro 6) : 15%
- agencement du caisson isotherme : 15 %

2° Le prix : 50 %

- décomposé en trois sous-critères :
- Prix de la location-entretien du véhicule : 30 %
- Analyse de l'indemnité de restitution anticipée : 10 %
- Analyse des coûts de dépassement kilométrique et des kilomètres non parcourus 10 %

Date limite de remise des offres

➤ **Vendredi 4 mars 2016 à 16 h en Mairie sur documents papier**

Modalités de remise des offres : Les offres doivent être présentées sous enveloppe cachetée portant l'indication suivante :

NE PAS OUVRIR, Offre « **LOCATION ET ENTRETIEN D'UN VEHICULE FRIGORIFIQUE**»

Et portant l'adresse suivante : Mairie de Maromme - Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME.

Cette enveloppe cachetée doit contenir l'ensemble des pièces justificatives à produire et le Dossier de Consultation des Entreprises.

➤ **Vendredi 4 mars 2016 à 16 h sur le site de l'ADM 76 en format dématérialisé :**

<https://marchespublics.adm76.com> (La copie de sauvegarde est fortement conseillée)

Elimination des candidats

Lors de l'ouverture de l'enveloppe, les conditions d'élimination seront examinées conformément à l'article 52 du Code des Marchés Publics.

Seront éliminés :

- les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des **pièces contractuelles** mentionnées au C.C.P.
- les candidats dont les garanties professionnelles par rapport à la prestation du marché sont insuffisantes.
- les candidats n'ayant pas remis l'acte d'engagement entièrement complété et signé.

Validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

RENSEIGNEMENTS :

D'ordre administratif : Secrétariat du Pôle Moyens Généraux

Tél. 02 32 82 22 03 Fax. 02 32 82 22 28

Mail. pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr

D'ordre technique : M. GRESEL, Directeur du pôle Moyens Généraux

Tél. 02 32 82 22 03 Fax. 02 32 82 22 28

Mail : pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr

Date d'envoi du présent avis : le 12 février 2016